

3 décembre 2015 : 23ème Journée internationale des Personnes Handicapées

Du 3 au 16 décembre : Elargissez votre horizon et voyagez au-delà des frontières avec TREMPLIN

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 3 décembre : Journée internationale des personnes handicapées par sa résolution 47/3 du 14 octobre 1992 pour mobiliser le soutien de la communauté internationale aux problèmes critiques relatifs à l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

L'accès aux études et à l'emploi pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap dans la société, l'association TREMPLIN Études-Handicap-Entreprises en fait son cheval de bataille depuis plus de 23 ans. L'association accompagne les lycéens, étudiants et jeunes diplômés en situation de handicap dans leur parcours d'études et jusqu'à leur premier emploi, grâce notamment à un accompagnement individualisé et à la mise en relation de ces jeunes avec ses quelques 220 entreprises partenaires.

Pour la 1ère fois, en 2014, TREMPLIN s'est mobilisée pour la journée internationale des personnes handicapées, en réalisant une carte interactive dévoilant des chiffres-clés et informations relatives au handicap dans 14 pays. Une première mobilisation couronnée de succès puisqu'en l'espace de 2 semaines, cette carte a été consultée près de 800 fois.

1 milliard de personnes handicapées dans le monde dont 80 millions en Union Européenne

En 2012, le conseil de l'Europe déclarait qu'un 1 européen sur 10 était atteint d'un handicap, léger ou lourd, soit environ 80 millions de personnes. Au total, c'est 16 % de la population active de l'Union européenne qui souffre d'un handicap.

Selon une étude Eurostat de 2011, ce sont 44 millions d'européens âgés de 15 à 64 ans qui vivent avec un handicap et, alors que le taux d'emploi européen tous publics confondus est de 66,9%, celui des personnes handicapées est seulement de 47,3 %. Selon les pays Européens, les disparités entre le taux d'emploi des personnes handicapées et de celles qui ne le sont pas peuvent être importantes. Le plus grand écart se constate en Hongrie et aux Pays-Bas où le taux d'emploi des personnes handicapées - respectivement de 23,7% et 42,7% - est inférieur de 37,4 points au taux d'emploi des personnes non-handicapées. Le Luxembourg quant à lui se place en candidat exemplaire avec un écart de seulement -2,4 points. En matière d'emploi, la Suède, le Luxembourg ou encore l'Autriche et la Finlande font apparaître des taux d'emploi de personnes en situation de handicap les meilleurs de l'UE (plus de 66% pour la Suède).

Une carte interactive

Pour cette 2ème année de mobilisation, TREMPLIN complètera son action de sensibilisation avec 12 nouveaux pays. Une occasion de plus de rappeler que tous les pays n'en sont pas au même stade en matière de politique handicap et d'inclusion des personnes handicapées dans la société.

A travers sa carte interactive et des mini-vidéos pédagogiques, du 3 au 16 décembre prochain, suivez les escales de TREMPLIN de l'Irlande à la Tunisie, en passant par le Sénégal ou encore le Japon.

On découvrira ainsi qu'au Sénégal 3 personnes handicapées sur 4 ne savent ni lire ni écrire tandis qu'au Japon 48% des entreprises respectaient leur obligation d'emploi de 2% en 2012.



Mobiliser les entreprises de TREMPLIN sur cet événement

Forte de son réseau de plus de 200 entreprises partenaires implantées sur l'ensemble du territoire national mais aussi en Europe et au-delà, TREMPLIN mobilise, pour l'occasion, ses partenaires et leur propose de faire connaître leurs initiatives dans le champ du handicap à travers le monde.

L'année dernière, L'Oréal, General Electric ou encore Bouygues Bâtiment International avaient participé à cette action, relayé l'événement et créé le buzz en interne auprès de l'ensemble de leurs salariés. Cette année encore, des entreprises partenaires de TREMPLIN se mobilisent pour l'occasion.

TÉMOIGNAGE...

L'Oréal, partenaire de TREMPLIN se mobilise à nos côtés pour cette journée depuis 2014, nous en dit plus sur sa Politique Handicap.

« Le Groupe L'Oréal se veut exemplaire en matière d'inclusion des personnes handicapées dans l'ensemble de ses filiales à travers le monde. C'est un engagement que le groupe a pris il y a plus de vingt ans et qui a été renforcé le 28 octobre dernier, lors de la signature par notre Président Directeur Général Jean-Paul AGON, de la 1ère « Charte Entreprise & Handicap » du Réseau mondial de l'OIT*.

L'Oréal s'est donné comme objectif que chacune de ses filiales dans le monde respecte, puis dépasse l'obligation légale d'emploi de travailleurs handicapés de son pays (ou, à défaut d'une telle obligation, qu'elles s'assurent d'un minimum de 2% de travailleurs handicapés).

65 filiales ont ainsi mis en place des plans d'actions adaptés aux réalités locales, autour de quatre axes: le recrutement de personnes handicapées, l'accessibilité des locaux et de l'information, la sensibilisation des collaborateurs et le développement de partenariats.

A l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées, nous avons souhaité nous mobiliser aux côtés de l'Association TREMPLIN, notre partenaire depuis plus de dix ans, afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques, essentiel à toute démarche de progrès sur cette question majeure de l'inclusion du handicap en entreprise.»

*OIT : Organisation Internationale du travail



*Jean-Claude LE GRAND,
Directeur du Développement
International des Ressources
Humaines – Directeur Corporate
Diversité*

A partir du 3 décembre, consultez la carte interactive sur notre site : <http://www.tremplin-handicap.fr/journee-internationale-du-handicap/>

Pour en savoir plus :

www.tremplin-handicap.fr

Facebook : Tremplin – le handicap tu dépasseras

Twitter : @TREMPLIN_HANDI

